

Bonjour Klervie,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre message, ainsi que pour l'intérêt que vous portez à notre candidature.

Puisque c'est pour vous que nous nous battons, notre collectif de Brestois-es accorde beaucoup d'importance aux sollicitations qu'il reçoit, et même si ce n'est pas simple nous prenons le temps nécessaire pour apporter une réponse collective à chacune d'elle.

Comme vous le savez peut-être, notre liste n'est pas reliée à un (ou plusieurs) parti(s) politique(s) et sera exclusivement composée de simples habitant-e-s (dont une partie directement tiré-e-s au sort sur les listes électorales) ! De la même manière, nous n'avons pas la prétention de nous présenter avec un programme politique censé résoudre tous les problèmes dans tous les domaines, car nous pensons qu'il est impossible de savoir mieux que les habitant-e-s ce qui est bon pour eux-elles...

Notre programme tient donc en une seule mesure : « Permettre aux Brestois-es d'exercer individuellement et collectivement le pouvoir politique. »

Pour ce faire, nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance municipale plus démocratique, horizontal, inclusif et transparent adapté à la ville de Brest. Pour en savoir davantage sur ce dernier, nous vous invitons à consulter le document accessible grâce au lien ci-dessous :

<http://projet.b2lc.fr> (57 pages / version 1.14 du Dimanche 19 Janvier 2020)

Dans le cas où cela ferait un peu trop de lecture d'un coup, en voici également un résumé :

<http://resume.b2lc.fr> (1 page / version 1.0 du Samedi 16 Novembre 2019)

Avant de répondre à vos questions, nous tenions à dire que nous partageons évidemment la prise de conscience croissante de nos concitoyen-ne-s vis-à-vis de la cause animale, et en profitons pour saluer sincèrement votre engagement de longue date pour cette noble cause. Selon nous, les conditions de détention des animaux dans le refuge actuel du Minou ne sont pas dignes du respect de l'animal, et les habitant-e-s ne sont pas indifférent-e-s à leur sort.

Ensuite, comme demandé vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions :

1°) Créez-vous une nouvelle fourrière à Brest ?

En l'absence de programme politique thématique détaillé, j'espère que vous comprendrez qu'il nous est actuellement impossible de répondre à votre question puisque notre volonté est uniquement de modifier les règles de fonctionnement politique sur notre Commune, le tout en vue de rendre concrètement le pouvoir aux habitant-e-s. Si nous y parvenons, des études sociologiques montrent que donner plus de pouvoir d'agir inciterait chacun-e à s'intéresser davantage aux affaires publiques, à la vie de la Cité, en ayant un impact réel sur leur lieu de vie, ce qui lutte efficacement contre l'indifférence et la résignation ambiante dont souffre notre société. Enfin, il est prouvé que la séparation et le partage des pouvoirs a la capacité de recréer rapidement du lien social de proximité !

2°) Si oui, sous quel délai ?

Cela dépendra en fait de vous : nous vous proposerons de dépasser la posture de demande pour entrer dans celle du "faire ensemble". Si nous sommes en majorité au Conseil Municipal dans quelques jours, vous aurez les moyens de poursuivre le lobbying que vous faites maintenant en usant du droit de pétition que nous mettrons en place début Octobre 2020, par exemple avec l'intitulé « Pour une fourrière animale digne de ce nom à Brest ! ». Si cette pétition recueille au moins :

- 1'000 signatures en 3 mois, elle sera ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de

Quartier (à savoir 7 nouvelles instances de Démocratie directe composées d'habitant·e·s volontaires qui détiendront le pouvoir d'initiative politique) de votre choix afin d'y être débattue dès le mois de Janvier 2021 ;

- 10'000 signatures en 3 mois, elle sera ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine séance de l'Assemblée Citoyenne Thématique (à savoir 9 nouvelles instances de Démocratie directe composées de 450 habitant·e·s tiré·e·s au sort qui détiendront le pouvoir décisionnel politique pour une durée de 12 mois) Santé & Sécurité (en charge des Services d'Incendie et de Secours, Hôpitaux publics, Tranquillité publique, Alimentation, Environnement, Lutte contre la pollution, Prévention des risques) afin d'y être votée, et donc potentiellement adoptée dès le mois de Janvier 2021 ;
- 30'000 signatures en 3 mois, elle sera ajoutée aux questions du prochain référendum local trimestriel sous la formulation « Approuvez-vous l'initiative visant à créer une nouvelle fourrière pour animaux sur la ville de Brest ? », le tout afin d'y être votée, et donc potentiellement adoptée dès le mois de Janvier 2021 ;

Vous l'aurez compris, parce que nous ne prétendons pas avoir le monopole des meilleures idées, notre unique objectif est donc de permettre à chacun·e de mener les combats qu'il·elle trouve importants, parce que c'est cela une véritable Démocratie locale et vivante : une Démocratie permanente !

3°) Créez-vous un nouveau refuge à Brest ?

Là encore, le projet de création d'un nouveau refuge dans notre ville dépendra de votre capacité à "faire campagne" officiellement auprès de nos concitoyen·ne·s en faveur de la cause animale directement via le droit de pétition ou bien par l'intermédiaire des Conseils de Quartier. Puisque votre expertise dans ce domaine ne peut qu'être entendue, nous pensons non seulement que vous êtes les plus à même de faire les propositions idoines, mais qui plus est espérons sincèrement que cela permettra de faire avancer les luttes connexes (anti-spécisme, conditions d'élevage, véganisme, etc)...

4°) Si oui, sous quel délai ?

Comme répondu à la question 2, si vous acceptez de mener vous-même ce combat (sans laisser des élu·e·s le faire à votre place), dans le meilleur des cas (si nous sommes en majorité au Conseil Municipal et que nous ne prenons pas de retard dans le déploiement du nouveau modèle de gouvernance municipale) il vous sera possible :

- de défendre les intérêts des animaux lors des séances hebdomadaires des 7 Conseils de Quartier dès le Mardi 1er Septembre 2020 (7x17 séances avant 2021, soit pas moins de 119 occasions d'envoyer cette initiative dans le circuit avant 2021) ;
- de lancer une pétition « Pour un refuge animal digne de ce nom à Brest ! » dès le Jeudi 1er Octobre 2020 ;

Dès que votre initiative sera validée par un Conseil de Quartier et/ou bien par suffisamment de signatures, une commission technique temporaire dédiée sera créée en vue :

- d'effectuer des choix techniques ;
- de réaliser un chiffrage budgétaire ;
- d'élaborer un calendrier de réalisation ;

Disons que cette instance ouverte à tou·te·s ai besoin de 8 séances pour formaliser correctement votre initiative, à raison d'1 séance par semaine cela nous amène à fin Février 2021. Par conséquent, elle votre initiative pourrait être ajoutée à l'ordre du jour de l'Assemblée Citoyenne Thématique

Services publics (en charge des compétences Énergie, Eau et assainissement, Déchets, Télécommunications, Garderies, Médiathèques, Espaces verts, Magazine « Sillage ») du Lundi 15 Mars 2021, qui statuera librement et avec légitimité sur la question ce jour-là.

Si votre initiative est adoptée à la majorité qualifiée et que son coût est inférieur à 1'000'000€ d'argent public, celle-ci sera immédiatement ratifiée par le Conseil Municipal du Mardi 23 Mars 2021. Dans le cas contraire, elle sera soumise à référendum local le Dimanche 4 Avril 2021 afin que l'ensemble des Brestois-es ai l'occasion de se prononcer sur votre initiative (ce qui donnera du même coup une bonne visibilité à la cause animale). Si le résultat du référendum est en votre faveur, votre initiative sera alors ratifiée par le Conseil Municipal du Mardi 20 Avril 2021.

Une fois ratifiée, il ne restera qu'à effectuer les démarches administratives d'appel d'offre, puis entamer les travaux...

Voilà, sachez que nous restons évidemment à votre disposition si jamais vous avez d'autres questions sur nos réponses, ou suite à la lecture de nos documents.

En attendant, permettez-nous de vous souhaiter de passer une agréable journée, et à nous la ville !
Citoyennement, Anne et Vincent.
